



# COMPTE RENDU

---

**Objet : Conseil d'Administration – 24 septembre 2016**

**Le Secrétariat Général**

**Liste de diffusion :**  
**Membres du Conseil d'Administration,**  
**Ligues**  
**Cadres techniques**  
**Personnel fédéral**  
**Membres d'honneur**  
**Etienne Thobois (membre BWF)**

**Le présent compte rendu a été adopté au cours de la séance du 26 novembre 2016.**

**Présents :** Jean-François Aninat, Christian Barthel, Bruno Bert, Pierre Chatellier, Florent Chayet, Stéphane Corvée, Magali Godin, Nathalie Huet, Patrice Lannoy, Florine Leroy, Marie-Christine Leroy, Pierre-Emmanuel Panier, Richard Remaud, Jean-Michel Richard, Jean-Marc Serfaty, Bach-Lien Tran, Monique Wahlen.

**Excusé(es) :** Amélie Balayre, Didier Beuvelot, Elyane Canal, Sylvie Daurensan, Julien Delmas, Malice Devergies, Jean-Paul Didier, Isabelle Jobard, Bruno Lafitte, Eric Lissillour, François Machavoine, Rémi Mifsud, Hongyan Pi, Weny Rasidi, Bruno Ressouche, Paul Vayssière.

**Siège fédéral :** Philippe Limouzin (DTN), Pascal Bildstein (DC), Céline Berton (DA), Alicia Volant (DF), Karine Lévêque (AD - excusée).

## **Sujets à l'ordre du jour**

---

0. Validation du CR du Conseil d'Administration du 4 juin 2016

1. Communication du Président..... *Richard Remaud*

2. Communication du DTN ..... *Philippe Limouzin*

2.1 La construction des performances

2.2 Le développement

3. Secteur Communication / Marketing / Événementiel .....*Magali Godin*

3.1 Point IFB 2016

4. Secteur Administratif .....*Jean-François Aninat*

4.1 Ordre du jour de l'Assemblée Générale Elective

4.2 Règlement Réclamations et Litiges

4.3 Modifications des règlements : Mérite Fédéral et Règlement Intérieur

5. Secteur Vie Sportive .....*Bach Lien Tran*

5.1 Mise en conformité de certains articles des règlements

6. Secteur Projet 2020 .....*Pierre Chatellier*

6.1 Point d'information sur le dossier Maison du Badminton

6.2 Evolution et mise à jour des filières de formation liées à l'arbitrage

6.3 Présentation du bilan de l'olympiade

Nombre de votants le 24 septembre 2016 : 17 votants

## **0. Validation du CR du CA du 4 juin 2016**

Suite à sa diffusion, ce projet de compte-rendu n'a pas appelé de remarques particulières.

### **■ Vote n° 1 : Validation du compte-rendu du CA du 4 juin 2016**

Nombre de votants : 17 voix / **16 voix pour, 1 abstention (excusé le 4 juin)**

Le compte-rendu du CA du 4 juin est validé à la majorité

## **1. Communication du Président**

Le président fait un retour sur les Jeux Olympiques et Paralympiques.

En terme sportif, les joueurs français ne sortent pas de poule. Le président souligne que ces résultats sont à la hauteur du rang de la France aujourd'hui et rappelle que notre pays doit encore progresser avec comme objectif de mériter sa place durable dans le top3 européen et 10 mondial. Le DTN interviendra plus longuement sur le sujet en présentant son rapport sur les Jeux au Conseil d'Administration.

En terme d'organisation, de relations internationales et de stratégie d'influence auprès des autres fédérations et de la BWF, les Jeux ont été un moment très important et intéressant pour la

FFBaD. La comparaison entre les IFB ou les derniers Championnats d'Europe et le tournoi olympique montre que la FFBaD dispose d'un très haut niveau d'organisation, à la hauteur des Jeux. Les Jeux de Rio ont également été l'occasion de tisser des liens avec le comité d'organisation des Jeux de Tokyo et de participer au travail de lobbying pour Paris 2024 au sein de la famille du badminton.

A l'invitation du CPSF, le président a également assisté aux Jeux Paralympiques. Il en a retiré de nombreux enseignements pour préparer au mieux Tokyo 2020, première participation officielle pour le Badminton. Le premier de ces enseignements est la bascule des athlètes paralympiques et des fédérations qui les accompagnent dans une logique de haut-niveau encore jamais vue jusque là. Les badistes français qui ambitionnent de participer aux Jeux de Tokyo devront s'y préparer particulièrement et la FFBaD devra investir sur cette préparation. Le second enseignement est la nécessité de classifier très tôt les pratiquants de para-badminton.

- CNOSEF

Belle réussite de la délégation française aux JO avec une moisson de 42 médailles, un record. Une réunion des présidents de fédérations a eu lieu afin de débriefer sur ces Jeux, le sentiment général qui en ressort est plutôt positif. Le CNOSEF a réussi ses Jeux.

Le président souligne cependant que ces Jeux se sont déroulés dans des conditions particulières, un peu hors sol sans aucun lien ou si peu avec l'âme du Brésil, avec la culture des Cariocas. Si les débuts de la compétition ont été laborieux en termes de remplissage de salles, cela s'est amélioré au fur et à mesure. Les Jeux Paralympiques ont en revanche été une réussite sur ce point.

La fréquentation du Club France a été très importante avec énormément de visiteurs ; on peut toutefois déplorer son coût peu maîtrisé d'environ 10 millions d'euros.

Concernant l'avenir du CNOSEF, Denis Maseglier, président sortant, officialisera le 29 septembre lors du conseil d'administration, sa candidature à sa propre succession.

- CPL

Lors du CPL de début juillet, une présentation du rapport du GT Licences a été effectuée : sur la quinzaine de propositions formulées, une dizaine a été très appréciée des présidents de ligues. Le compte-rendu de ce dernier CPL reviendra sur ces éléments.

La réforme territoriale est accomplie : le président félicite et remercie les personnes ayant œuvré pour cela depuis 18 mois, en premier lieu les présidents de ligues mais également le secrétaire général et les services de la direction administrative de la fédération qui ont été un soutien constant de nos acteurs territoriaux.

Le président se félicite de voir une fédération en ordre de marche, en capacité de mettre en route collectivement dès le début 2017 un nouveau projet permettant de projeter le badminton français vers son avenir à court et long terme.

Enfin, le président souligne que cette réunion du conseil d'administration est la dernière d'une olympiade qui aura profondément fait évoluer le badminton français, sur le terrain comme dans son organisation et son pilotage. Il tient à remercier très chaleureusement les membres du conseil d'administration qui ont rendu ces avancées possibles grâce à leur implication tout au long de ces quatre années.

## 2. Communication du Directeur Technique National

---

### 2.1 Construction de la performance

Le DTN fait le point sur l'activité estivale, avec un engagement maximal des jeunes lors des stages.

Un engagement fort dans les actions internationales avec une compétition en Egypte : la décision a été difficile à prendre étant donné le contexte sécuritaire actuel mais la fédération avait reçu des garanties de l'ambassade de France.

Relance d'une action forte avec l'Allemagne au travers de l'OFAJ.

De superbes victoires en Belgique avec Lucas Corvée qui gagne sur un Indien en pleine ascension et Ronan et Audrey qui ont montré leur soif d'ambition.

Séminaire de rentrée du haut-Niveau à l'INSEP, début septembre, en présence de François Machavoine et Bach-Lien Tran.

Confirmation de l'attribution du poste INSEP de David Toupé : il s'agit d'un vrai projet Parabadminton, David sort de l'effectif des cadres techniques de la fédération pour se consacrer à 100% à l'entraînement en vue des Jeux de Tokyo en 2020 avec une médaille pour objectif. Le ministère a validé son inscription sur la liste des sportifs de haut-niveau catégorie Elite. Il devrait toutefois continuer d'aider la fédération sur le déploiement de son dispositif Santé.

Lucas Mazur, de son côté, rejoint le pôle de Bourges également en préparation de 2020.

Enfin, Baptiste Carême a rejoint la DRJSCS d'Amiens au 1<sup>er</sup> septembre.

### 2.2 Le développement

La campagne de services civiques est en marche avec des postes d'une durée de 10 mois.

Sollicitation de la FFBaD par la BWF concernant la mise en place d'un plan mondial de santé pour le Badminton.

Le DTN termine son intervention par la présentation de son Bilan de Rio 2016. Il remercie le CA de son accompagnement auprès de l'équipe de France.

Le DTN précise qu'il s'agissait là, pour lui, de ses premiers Jeux vécus de l'intérieur, au cœur du village olympique dans lequel un seul mot revient sans cesse : « performance ».

Cela lui a permis de comprendre que le classement mondial n'avait pas grande signification et que le club est extrêmement important dans la réussite des athlètes.

Cette présentation amène quelques remarques de la part de l'assemblée. On constate que la culture du haut niveau n'est pas suffisamment présente en France et que l'on doit l'inculquer aux jeunes, dans les clubs, dès le plus jeune âge. Etre champion, ce sont d'abord des sacrifices.

Il est noté également que le poste de DTN a considérablement évolué depuis 4 ans et que ses missions ont été élargies au regard des demandes de plus en plus nombreuses et précises du ministère.

Aussi, après ce constat sur le classement mondial, certains s'interrogent sur le bienfondé de la mise en place du nouveau classement qui incite les joueurs à effectuer des choix de compétitions afin de glaner les points nécessaires.

Chacun s'est exprimé sur ce bilan des JO.

Le président conclut en soulignant la qualité du rapport sur les Jeux de Rio présenté par le DTN et la sincérité avec laquelle il a été établi. Il rappelle que l'objectif des joueurs ne doit pas être d'aller aux Jeux, mais de briller aux Jeux, et par ailleurs que l'argent fédéral investi ne doit pas servir à faire la course aux points mais à former les joueurs pour qu'ils deviennent les meilleurs d'Europe avant de dominer la planète.

Enfin, le président précise qu'il est nécessaire d'associer toutes les strates de la fédération en début de la prochaine olympiade afin de diffuser les informations concernant l'entraînement.

### **3. Secteur Communication / Marketing / Événementiel**

---

#### **3.1 Point sur les IFB 2016**

Derniers IFB de l'olympiade.  
Diffusion d'une vidéo de présentation.

Le Directeur du service Communication / Marketing / Événementiel fait un point d'information à J-30 des IFB :

Un plateau sportif exceptionnel pour une édition post olympique avec 13 médaillés présents sur 15, de nombreux français dans les tableaux de qualification, des personnalités attendues (Ben Yoneyama, Poul-Erik Hoyer), une nouvelle configuration de la salle après rénovation avec environ 3800 places, avec un plateau élargi et un transfert de la tribune de presse.

Quelques variables dans l'organisation avec :

- des changements de responsables de secteurs, pour diverses raisons,
- de nouveaux stands,
- un espace d'animation agrandi,
- une soirée « bénévoles » délocalisée sur une péniche,
- une sécurité renforcée à toutes les entrées.

Point sur le planning général de la compétition : montage, compétition, démontage ...

Point sur la billetterie : un retard constaté en termes de volume, pas en termes de recettes

Point sur la communication et les médias :

- Diffusion sur l'Equipe avec une couverture inédite en clair de 6 heures 30 sur la TNT sur le samedi et le dimanche,
- Diffusion de spots sur France Info, organisation d'un jeu concours,
- Présence dans le magazine 20 minutes,
- Campagne d'affichage dans les clubs mais aussi dans les gymnases, piscines et stades parisiens, dans le métro, affichage Decaux.

Point sur les relations Presses.

Point sur les événements annexes :

- Journée des présidents de clubs,
- Réception du CNOSF « Parcours Ambition Internationale »,
- Tournoi des médias,
- Tournoi des bénévoles,
- Réunion des présidents de clubs Top 12,

- Formabad et Clinic National,
- Internationaux de France Jeunes,
- Tournoi des partenaires,
- Soirée des bénévoles,
- Remise des prix « Mémoires d'étudiants »,
- BWF Awards...

Concernant la restauration, il est à noter que le dispositif « Restaurant VIP » présent sur les Championnats d'Europe ne sera pas mis en place à Coubertin pour des raisons de place disponible et de budget.

Pour la candidature au prochain cycle des SuperSeries 2018-2021, nous sommes toujours dans l'attente du cahier des charges, en cours de rédaction juridique par les services de la BWF. Les documents devraient nous être adressés courant décembre pour une candidature en janvier 2017 et une décision d'attribution par la BWF en mars 2017. Les discussions sont en cours avec Yonex pour le partenariat titre.

Le Clinic national du secteur Formabad évolue avec une intervention de Peter et de Joran Love sur la préparation physique.

## 4. Secteur Administratif

---

### 4.1 Ordre du jour de l'Assemblée Générale Elective

Présentation du projet de convocation de l'AGE par le Secrétaire Général Adjoint.

Quelques amendements sont proposés.

#### ■ **Vote n° 2 : Validation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Elective**

Nombre de votants : 17 voix / **16 voix pour et 1 abstention**

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Elective est validé à la majorité sous réserve des modifications énoncées.

### 4.2 Règlement Réclamations et Litiges

Présentation de la note concernant la mise en conformité du Règlement d'examen des réclamations et litiges par le Secrétaire Général.

Le **Décret n° 2015-651 du 10 juin 2015 relatif au traitement des litiges en matière sportive**, entré en vigueur le 15 juin 2015, a pour objet d'améliorer le traitement des litiges susceptibles d'intervenir en matière sportive en rationalisant la procédure de conciliation qui leur est applicable.

**Il réduit notamment le délai de saisine du CNOSF** ainsi que le délai ouvert aux parties pour s'opposer aux mesures proposées.

Par conséquent, il convient de mettre à jour le Règlement « GUI71\_ADM\_ReglementLitige » pour tenir compte de ces évolutions.

Afin de se conformer aux dispositions du décret précité, il est proposé de modifier les articles 5.1.1 et 5.1.2 comme suit :

5.1.1. La commission fédérale d'appel, statuant en dernier ressort au niveau fédéral, peut faire l'objet d'une saisine du Comité National Olympique et Sportif Français aux fins de la conciliation prévue à l'article L.141-4 du Code du Sport, avant tout recours devant le tribunal administratif compétent.

5.1.2. Cette saisine doit s'effectuer dans les conditions prévues par l'article R.141-15 du Code du Sport et dans un délai de quinze jours à compter de la notification de la décision de la commission fédérale d'appel.

**Vote n° 3 : Validation des modifications du règlement d'examen des réclamations et litiges**

Nombre de votants : 17 voix / **17 voix pour**

Les modifications du règlement d'examen des réclamations et litiges sont adoptées à la majorité.

### **4.3 Modification des règlements : Mérite Fédéral et Règlement Intérieur**

Présentation des propositions de modification des règlements Mérite Fédéral et Intérieur par le premier vice-président.

Les modifications du Règlement Mérite Fédéral précisent quand, comment et par qui ces mérites peuvent être remis et proposent la création d'un mérite échelon Grand Or (ou Vermeil).

Ces propositions de modifications appellent quelques remarques du conseil qui sont prises en compte.

**Vote n° 4 : Validation des modifications du règlement Mérite Fédéral et Intérieur**

Nombre de votants : 17 voix / **14 voix pour**, 1 voix contre et 2 abstentions

Les propositions de modifications du règlement Mérite Fédéral sont validées à la majorité.

Des suggestions d'évolution complémentaires pourront être proposées lors d'un prochain Conseil d'Administration.

Les modifications du Règlement Intérieur concernent l'invitation des membres d'honneur à assister aux compétitions nationales et internationales organisées par la FFBaD sur son territoire métropolitain, aux AG, aux manifestations amicales (article 2.14.6. du RI).

**Vote n° 5 : Validation des modifications du règlement Intérieur**

Nombre de votants : 17 voix / **8 voix pour**, 4 voix contre et 5 abstentions

Les propositions de modifications du règlement Intérieur sont adoptées à la majorité, elles devront être soumises aux votes lors de la prochaine AG.

## **5. Secteur Vie Sportive**

---

### **5.1 Mise en conformité de certains articles des règlements**

Présentation des modifications du règlement par la vice-présidente. Devant le nombre

croissant de joueurs utilisant des articles de contention, il devient nécessaire d'adapter le contenu de notre règlement, notamment pour la partie tenues vestimentaires et publicité, avec une date d'effet immédiate.

**Vote n° 6 : Modification du règlement concernant les publicités sur les tenues des joueurs.**

Nombre de votants : 17 voix / **17 voix pour**

Les modifications du règlement concernant les publicités sur les tenues des joueurs sont adoptées à l'unanimité.

**Vote n° 7 : Proposition de la date d'effet de ces modifications dès la parution du prochain LOB**

Nombre de votants : 17 voix / 8 voix pour et 9 abstentions

La proposition d'effet immédiat dès la parution du règlement sur le prochain LOB est adoptée à la majorité.

Diffusion d'une vidéo dédiée aux actions de l'Association Miratus destinées à faire sortir les jeunes des favelas grâce au badminton. Cette vidéo est disponible sur le site Paris 2024.

## **6. Secteur Projet 2020**

---

### **6.1 Point d'information sur le dossier Maison du Badminton**

En l'absence de Bruno Ressouche, excusé, le président fait un point rapide sur l'avancée du dossier : l'étude chiffrée est en cours avec une fourchette de prix allant de 8 à 13 millions d'euros. L'estimation finale devrait tourner entre 10 et 12 millions d'euros.

Une réflexion est en cours avec la Mairie de Paris quant à l'emplacement exact de la maison du Badminton sur le site de Carpentier.

Rappel des objectifs et des missions de la création de la Maison du Badminton :

- Rassembler en un lieu unique le siège fédéral, le centre de formation, les salles de réunion, et proposer cet outil de mutualisation à la ligue IDF et/ou au comité de Paris
- Disposer avec une salle de pratique spécifique et des espaces extérieurs attenants d'un véritable démonstrateur d'un nouveau modèle économique complémentaire.

### **6.2 Evolution et mise à jour des filières de formation liées à l'arbitrage**

Présentation des évolutions réglementaires proposées concernant les filières de formation liées à l'arbitrage par le vice-président en charge du projet 2020.

Ces documents auraient dû être présentés au CA du mois de mars. Pour la plupart, ces évolutions sont déjà en place ; il s'agit aujourd'hui d'une simple formalisation.

Chacun s'est exprimé sur le sujet.

Le Président insiste sur l'importance de décorer le niveau d'expertise de la capacité d'enseigner pour démultiplier nos capacités de formation.

**Vote n° 8 : Validation des modifications réglementaires relatives aux filières de formation liées à l'arbitrage.**

Nombre de votants : 17 voix / 13 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions

Les modifications réglementaires relatives aux filières de formation liées à l'arbitrage sont adoptées à la majorité

### 6.3 Présentation du bilan de l'olympiade

Présentation du document de travail « Bilan de l'Olympiade » par le premier vice-président.

Il souligne qu'il s'agit d'une première quant à la production d'un document retraçant les réalisations d'un mandat écoulé. Il remercie les responsables de secteurs ayant contribué à l'élaboration de ce bilan, Pierre-Emmanuel Panier et les services de la fédération pour leur soutien dans la compilation des données, l'établissement de la synthèse et la mise en phase et forme des éléments et les administrateurs ayant apporté leurs contributions.

Le premier vice-président insiste sur le fait qu'il s'agit là d'un document de travail. Si il est évident qu'il y a des secteurs dans lesquels les choses peuvent être améliorées, il souligne un bilan d'ensemble de l'olympiade particulièrement positif qui transparait dans le projet de document final.

Un temps d'échange est ensuite dédié à la finalisation et la diffusion de ce bilan.

Le président rappelle les objectifs d'un bilan :

- Déterminer les résultats obtenus,
- Préparer l'avenir en analysant ce qui a fonctionné, ce qui n'a pas fonctionné, ce qui pourrait être fait et ainsi poser les premières bases d'un futur diagnostic.

Il souhaite que chaque administrateur puisse exprimer son ressenti quant à cette olympiade.

Chacun s'est donc ensuite exprimé sur le sujet.

Si un sentiment de manque d'information des administrateurs non membres du Bureau Fédéral et la frustration induite sont soulignés, une grande majorité s'accorde à souligner des évolutions positives de l'olympiade.

Certains membres estiment qu'en terme de bilan, les quelques échecs ou non réussites devraient être également cités dans ce document.

Pour pouvoir présenter une version finale de ce bilan de l'olympiade, il est proposé qu'après quelques ajustements, le document définitif soit de nouveau adressé aux membres du Conseil d'Administration et soumis à un vote électronique, pour validation avant diffusion.

Le président souligne le travail effectué au cours de cette olympiade par les administrateurs, les cadres et les salariés de la fédération et tout particulièrement le DTN.

Il remercie sincèrement les membres du Conseil d'Administration de leur engagement tout au long de cette très belle olympiade.

Pour conclure, le président salue tout particulièrement le secrétaire général, Jean-François Aninat, et le 1<sup>er</sup> Vice-président, Pierre Chatellier. Présents dans le Badminton depuis de très nombreuses années, ils ont aidé le président à construire une nouvelle forme de management de la fédération. Il tenait à les en remercier chaleureusement ainsi que de leur investissement sans faille pour le badminton et à leur souhaiter une excellente « retraite » du conseil d'administration de la fédération.

Fin de la séance à 17h.